

11 octobre 2022

## Subventions de la semaine : focus sur les projets aidés du Budget participatif « *Mon idée pour ma Province* »



*Le Bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce lundi 10 octobre 2022 pour acter plusieurs projets de délibérations répondant favorablement à l'attribution de subventions en faveur de la jeunesse, de la culture, des sports, de l'environnement et de l'agriculture.*

*Parmi les associations aidées figure **une partie des lauréats de l'édition 2022 du Budget participatif, « Mon idée pour ma Province »**. Lancé en 2020, ce dispositif provincial a déjà aidé **plus de cent projets lauréats, dont 38 en 2020 et 66 en 2021**. À travers son budget participatif, la province Sud soutient les idées novatrices favorables dans de nombreux domaines et notamment ceux de la préservation de l'environnement, la culture, les sports ou encore la jeunesse et tient à prendre en compte l'expertise du quotidien de ses administrés, pour répondre à leurs besoins quotidiens et améliorer leur cadre de vie.*

Parmi les projets aidés en faveur de l'action social, de la culture, des sport et de la jeunesse, on notera par exemple le projet « *Le Refuge du Mont-Dore* », un centre d'accueil des femmes victimes de violences intrafamiliales, « *Le Dojo Solidaire* » qui sera implanté en plein cœur des tours de Magenta, « *Le Marché de Montravel* », à l'ancienne gare routière de Montravel, « *Quand l'eau et la pomme de terre s'invitent à l'école* » à l'école Yvonne Lacourt, La Foa, ou encore « *Réhabilitons la maison du commandant* » portée par l'association Marguerite : Sauvegarde du patrimoine historique de La Foa. Sur le plan environnemental, plusieurs projets verts ont également été soutenus dans le cadre du Budget participatif comme « *Le jardin des plantes médicinales* » au Médipôle, « *Autonomie alimentaire et résilience* » ou encore « *Vergers dans la Ville* ».

Ainsi, dans le cadre du Budget participatif « *Mon idée pour ma Province* », la collectivité attribue les subventions suivantes aux lauréats 2022 :

- **L'association Dumbéa Rivière Vivante** reçoit **11 196 484 F** pour la réalisation de du projet « *La TINY HOUSE du Parc de la Dumbéa* ». Ce projet vise à financer la réalisation d'une maison à destination des associations environnementales. Située à l'entrée du parc

provincial de la Dumbéa, cette structure permettra d'informer sur la faune, la flore, les spécificités du parc et les risques environnementaux.

- **L'association des parents d'élèves (APE) de l'enseignement libre de l'Île des Pins** reçoit **3 340 944 F** pour la réalisation du projet « Acquisition d'un minibus » qui vise à faciliter et sécuriser le transport des enfants entre les tribus et les lieux des différents projets périscolaires.
- **L'association des parents d'élèves (APE) du collège de Normandie** perçoit **5 998 413 F** pour la réalisation du projet « Abri couvert au collège de Normandie » destiné à abriter les collégiens à l'entrée du collège.
- **L'association des parents d'élèves (APE) du collège Georges Baudoux** reçoit **5 039 213 F** pour la réalisation du projet « Aménagement et végétalisation de la cour »
- **Le foyer socio-éducatif du collège de Normandie** reçoit **1 592 611 F** pour son projet « Aider à la concentration et à l'attention »



## Les chiffres clés du Budget participatif « Mon idée pour ma Province » depuis son lancement

### Edition 2020-2021 :

- 161 projets déposés
- 38 projets lauréats
- 145 MF de budget total : de 104 000 F à 31 840 000 F de subventions allouées

### Edition 2021-2022 :

- 203 projets déposés
- 66 projets lauréats
- 163 MF de budget total : de 220 000 F à 45 000 000 F de subventions allouées

### Edition 2022-2023:

- Sur 114 projets déposés pour l'édition 2023, 58 projets ont été présélectionnés. Jusqu'au 13 novembre 2022, les projets présélectionnés sont soumis au vote du public sur le site internet [www.province-sud.nc](http://www.province-sud.nc). Chaque personne peut voter pour ses 3 projets préférés. À partir du 5 décembre 2022, les projets lauréats de cette troisième édition seront proclamés sur le site de la province Sud.

En savoir plus : <https://www.province-sud.nc/budget-participatif>

## Environnement & agriculture

- **L'association Secours catholique délégation de Nouvelle-Calédonie** reçoit une subvention d'**1 300 000 F**. Cette aide participe à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment principal ainsi qu'aux travaux de mises aux normes électriques et de plomberie en découlant.
- **Le Groupement des agriculteurs biologiques de Nouvelle-Calédonie (GAB-NC)** reçoit une subvention de **12 200 000 F** pour le fonctionnement du groupement au titre de l'année 2022 et ce afin de soutenir le développement de l'agriculture biologique en province Sud.
- **La société ALD Electroménager** reçoit **3 930 328 F** pour le financement de la première tranche d'investissements permettant la mise en place d'une structure de démantèlement et de reconditionnement des déchets d'équipements électriques et électroniques.
- **L'association Comité de gestion local de l'Île Ouen** reçoit une subvention de **100 000 F** pour l'année 2022 pour mener à bien ses projets environnementaux.
- **L'association Centre d'initiation à l'environnement de Nouvelle-Calédonie (CIE.NC)** reçoit une subvention de **14 800 000 F**. Cette aide participe aux actions menées par l'association pour l'année 2022 notamment les actions des aires éducatives environnementales.
- **L'association Centre d'initiation à l'environnement de Nouvelle-Calédonie (CIE.NC)** reçoit **1 690 000 F** pour la réalisation d'un livret pédagogique sur les herbiers, écosystème d'intérêt patrimonial, sur support papier.
- **L'association unité de sélection et de promotion des races animales ovines et caprines (UPRA-OC)** reçoit **500 000 F** pour le fonctionnement de l'association en 2022.
- **Le Syndicat de la qualité avicole et cunicole (SQA)** reçoit **150 000 F**. Cette aide participe au fonctionnement de la structure pour l'année 2022.

## Jeunesse, culture et sports

- **Dans le cadre du dispositif « Collège nouvelle génération », la province Sud attribue plusieurs subventions aux lauréats 2022 :**
  - **Le collège de Portes Fer** reçoit **2 478 482 F** pour la réalisation du projet « Tiers lieu commun : salle d'étude et CDI »,
  - **Le collège Jean Fayard de Katiramnoa** reçoit **2 485 005 F** pour la réalisation du projet « Espace Zen »
  - **Le collège de Rivière-Salée** reçoit **2 898 267 F** pour la réalisation de son projet « Labomaths »
  - **Le collège Jean Mariotti** reçoit **945 795 F** pour son projet « Mariotti Radio »
  - **Le collège Edmée Varin d'Auteuil** reçoit **2 893 741 F** pour réaliser son projet « Classe innovante »



- **Le collège de Kaméré** reçoit **1 504 565 F** pour la réalisation du projet « Réaménagement du CDI »
  
- **L'association des parents d'élèves (APE) de l'école maternelle Les Pétunias** reçoit **106 488 F**. Cette subvention participe à la réalisation du projet « une cantine saine et responsable » qui s'inscrit dans le cadre de la politique portée en matière de prévention et de gestion des déchets de la province Sud, à travers notamment le Schéma Provincial de Prévention et de Gestion des Déchets 2018-2022 (SPPGD). Ce projet vise à substituer les serviettes en papier à usage unique par des serviettes et bavoirs en tissu, lavables et donc réemployables. Cette aide permettra ainsi l'acquisition de matériels, notamment les équipements en serviettes/bavoirs en tissu et deux machines à laver et sécher le linge.
  
- **Le Lycée Jean XXIII de Païta** reçoit dans le cadre du Forum 100 % Jeunesse et développement durable **172 000 F**. Cette aide participe à la réalisation de kit de serviettes hygiéniques, écologiques et lavables « kas'elle JDD ».
  
- **L'association Union Nationale du Sport Scolaire de Nouvelle-Calédonie (UNSS NC)** perçoit une aide de **5 000 000 F**. Cette subvention participe au fonctionnement de l'association pour l'année 2022.
  
- **L'association Blackwoodstock** reçoit **2 000 000 F** pour la participation à l'édition 2022 de son festival du 28 au 31 octobre prochain.
  
- **L'association Kosmopolite** reçoit **500 000 F** qui participe au financement du festival « Les chemins sonores », édition 2022, du 25 au 27 novembre prochain.

#### CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

